

**AGENCE POUR L'ETABLISSEMENT
DES TOWNSHIPS DE L'EST.**TOWNSHIP DE HAM,
1er Aout 1848.

Le Soussigné, Agent proposé par Son Excellence le GOUVERNEUR-GENERAL, pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui veulent et sont en moyens de s'y établir que son bureau est temporairement fixé, en la demeure du Sieur ZEPHYRIAN COULOMBS, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de l'avant-midi, à compter du PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence, jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, signés de personnes respectables et connues.

Le porteur de ce certificat dira à l'Agent (qui les enregistra) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont — de prendre possession dans un mois de la date du billet — de mettre en état de culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années — de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préfèrent résider sur un seul lot, seront dispensées de l'obligation de bâtisse et de résidence, pourvu que les défrichements voulus se fussent sur chaque lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera rendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à Quatre Chênes l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cent acres.

Pour se rendre au bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauve.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'Agence.

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'ébène et de mérisier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de poutres d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, des maisons d'écoles et d'entretenir leurs missions.

Il no doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant au projet de construction, sont :

1o.—Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Watton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premiers et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au lot numéro dix, où il rencontrera le Chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu près de dix-neuf milles.

2o.—Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3o.—La continuation du chemin Lambton de la ligne sud-ouest du Township de Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Langwick pour rejoindre à ce point le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauve jusqu'à la ligne du comté.

4o Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gradiner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 28 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une longueur de 66 piéds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il no sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devants respectives.

J. OLIVIER ARCAND,
Agent pour l'établissement des Townships de l'Est.
8 aout.

**BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.**

Montréal, 31 juillet 1848.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de nommer JEAN OLIVIER ARCAND, écuyer, Agent pour diriger l'établissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le Comté de Mégantic dans le Bas-Canada.

Une insertion par semaine, de l'avis ci-dessus, pendant un mois, dans les papiers suivants dans leurs langues respectives : *Montréal Herald, Montréal Pilot, La Minerve, Les Mélanges, La Revue Canadienne, Mission, News, Sherbrooke Gazette, L'Echo des Campagnes, Gazette des Trois-Rivières, Old Quebec Gazette, Québec Mercury, Journal de Québec, Le Canadien et Gaspé Gazette.*

**BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.**

Montréal, 8 juillet 1848.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées dans le Bas-Canada, au Nord du Fleuve St. Laurent, seront, à compter du CINQUIEME SEPTEMBRE prochain, à Vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements généraux, par les Agents Locaux respectifs, à qui l'on devra s'adresser.

PRIX DE VENTE—Quatre Chênes l'Acrc.Agence de ANDRÉ BOUCHARD LAVALLÉE,
Ecr. St. Jérôme.

Township d'Abereombrie.

7e Rang, Lots 19, 20 et 21 (100 acres chaque).
8e " " 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

Township de Morin.

1er Rang, Lots 12 à 19 (100 chaque), 20 (50), 21 à 38 (100 chaque), 39 (81), 40 (57), 41 (70), 42 à 54 (100 chaque)

N. B.—Pour le No. 37, qui contient une Place de Moulin, un prix extra sera requis.

2nd Rang, Lots 1, 2, 3, (92 chaque), 4, 5 (91 chaque), 6, 7 (99 chaque), 8, 9 (89 chaque), 10 (88), 11 (92), 12 à 19 (100 chaque), 20, (70), 21 à 52 (100 chaque), 53, 54 (95 chaque), 55 (84), 56 (76), 57 (67), 58 (54), 59, 60 (53 chaque).

3me Rang, Lots 1 à 27 (100 chaque), 28 (81), 29 (78), 30, 31 (87 chaque), 32, 33 (85 chaque), 34 à 45 (100 chaque), 46 (93), 47 (95), 48 (80), 49 (70), 50 (57), 51 (33), 52 (15).

4me Rang, Lots 1 à 5 (100 chaque), 6 (91), 7 (85), 8 (81), 9 à 15 (100 chaque), 16 (84), 17 (79), 18 (76), 19 (95), 20 à 38 (100 chaque), 39 (95), 40 (93), 41 (67), 42 (55), 43 (43), 44 (30), 45 (25).

5me Rang, Lots 1 à 19 (100 chaque).

6me Rang, Lots 1 à 19 (100 acres chaque).

7me Rang, Lots 1 à 16 (100 chaque) 17 (84), 18 (73) 19 (57).

8me Rang, Lots 1 à 8 (100 chaque), 9 (89), 10 (55), 11 (63), 12 (50), 13 (41), 14 (46).

9me Rang, Lots 1 (76), 2 (44), 3, 4 (53 chaque), 5 (41), 6 (37).

10me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (145), 14 (136), 15, 16 (123 chaque), 17, 18 (95 chaque), 19 (86), 20 (83), 21 (77), 22 (57), 23 (75), 24 (85), 25 (88), 26 (75), 27 (74), 28 (72), 29 (71), 30 (73), 31 (61), 32 (80), 33 (86), 34 (35), 35 (102 chaque), 37 (92), 38 (83), 39 (77), 40 (70), 41 (35).

11me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (27), 14 (11), 15, 16 (38 chaque), 17 (98), 18 (103), 19 (111), 20 (115), 21 (121), 22 (141), 23 (133), 24 (113), 25 (115), 26, 27 (123 chaque), 28 (125), 29 (126), 30 (124), 31 (137), 32 (118), 33 (111), 34, 35 et 36 (96 chaque), 37 (105), 38 (115), 39 (121), 40 (127), 41 (130), 42 (141), 43 (118), 44 (91), 45 (63), 46 (28).

Agence d'ALEXANDER DALY, Ecuyer, Rawdon. Township de Chertsey.

1er Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (90), 5 à 34 (100 chaque), 35 (88), 36 (70), 37 (48), 38 (55), 39 (66), 40 à 42 (100 chaque), 43 (75), 44 (87), 45, 46 (100 chaque), 47 (80), 48 (73), 49 (71), 50 à 54 (100 chaque), 55 (140).

2nd Rang, Lots 1 (100), 2 (95), 3 (76), 4 (60), 5 à 31 (100 chaque), 32 (75), 33 (72), 34 (100), 35 (92), 36 (73), 37 à 46 (100 chaque), 47 (76), 48 (71), 49 (50), 50 (59), 51 à 54 (100 chaque), 55, (125).

3me Rang, Lots 1 à 13 (100 chaque), 14 (93), 15 (88), 16 (90), 17 à 20 (100 chaque), 21 (95), 22 (96), 23 à 35 (100 chaque), 36 (88), 37 (43), 38 (54), 39 (69), 40 (65), 41 (64), 42 à 46 (100 chaque), 47 (74), 48 (96), 49 (74), 50 (64), 51 (88), 52 à 54 (100 chaque), 55 (110).

4me Rang, Lots 1 à 33 (100 chaque), 34 (96), 35 (90), 36 (77), 37 (45), 38 (70), 39 à 41 (100 chaque), 42 (70), 43 (64), 44, 45 (100 chaque), 46 (92), 47 (75), 48 (30), 49 (37), 50 (45), 51 (72), 52 (95), 53 (60), 54 (70), 55 (95).

Agence de WILLIAM MORRISON, Ecr. Berthier. Township de Calcraft.

1er Rang, Lots 1 à 9 (100 chaque), 10 (82), 11 à 14 (100 chaque), 15 (88), 16 (67), 17 (88), 18, 19 (100 chaque), 20 (88), 21 (57), 22 (62), 23 (55), 24 (39), 25 à 27 (100 chaque).

2nd Rang, Lots 1 (76), 2 (90), 3 à 11 (100 chaque), 12 (87), 13 (72), 14 (57), 15 (80), 16 (48), 17 (52), 18 (70), 19 à 23 (100 chaque), 24 (105) 25 (101), 26 (92), 27 (84), 28 (70).

3me Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (81), 5 à 9 (100 chaque), 10 (90), 11 (69), 12 (71), 13 (85), 14 à 23 (100 chaque), 24 (85), 25 (88), 26 (98), 27 (105), 28 (101).

4me Rang, Lots 1 à 10 (100 chaque), 11 (93), 12 (84), 13 (88), 14, 15 (100 chaque), 16 (86), 17 à 29 (100 chaque).

5me Rang, Lots 1 à 29 (100 chaque), 30 (66).

Feuilleton de la Revue Canadienne.**CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.****SAINT-SIMON ET FOURIER.**

L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour; c'est à nous de leur en frayer le chemin.

SAINT-SIMON.

Moi seul j'aurai confondu vingt siècles d'impécabilité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur. Possesseur du livre des Destinées, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'éleve la théorie de l'harmonie universelle.

FOURIER.

Pour cela que faut-il ? Des guerres ? des révolutions ? des constitutions ? Aucunement ; ce sont autant de moyens absurdes qui ne peuvent convenir qu'au régime civilisé, et n'ont jamais su produire autre chose que le mal. Il s'agit tout simplement d'appliquer à 1,620 personnes la loi de mécanique sociale découverte par Fourier. On saura plus tard pourquoi ce nombre de 1,620 est plus favorable qu'un autre à l'application de la loi.

Vous prenez donc 1,620 personnes de tout âge et de tout sexe, inégales en fortune ; non-seulement l'inégalité des fortunes est admise, mais elle est exigée par la théorie ; vous établissez ces 1,620 personnes sur une ligne carrée de terrain ; vous les associez par séries passionnelles, contristées et enguées, non-seulement en capital, travail et talent, comme le veulent ceux qui méritent Fourier et lui enlèvent son point d'appui, mais en tous genres de relations, en relations d'ambition, de famille, d'amitié et d'amour ; c'est-à-dire que vous appliquez la théorie de l'attraction passionnelle, seule garantie et seule base de l'attraction industrielle. Si la théorie est vraie, comme Fourier n'en doute pas, elle donne en très-peu de temps son résultat nécessaire, la parfaite concordance de toutes les attractions et de toutes les destinées, savoir : un ordre de choses où toutes les attractions sont prévenues et combinées de telle sorte que chacun peut faire littéralement tout ce qui lui passe par la tête, et en même temps ne peut jamais rien faire qui nuise à autrui ; un ordre de choses où la liberté la plus effrénée s'allie avec la régularité la plus stricte, l'unité absolue avec l'infinie variété, où le travail et le plaisir deviennent identiques, et engendrent par leur union des richesses incalculables, où le dévouement se confond si bien avec l'égoïsme, que pour coopérer au bonheur des autres, chacun n'a qu'à se livrer avec ardeur à la satisfaction de tous ses désirs, de tous ses appétits individuels, quels qu'ils soient. Mais le spectacle du bonheur est contagieux ; la simple vue de ce genre d'élémentaire de 1,620 personnes, fonctionnant suivant les lois de l'attraction, suffira pour convertir le monde. En présence des résultats merveilleux obtenus par la première application de la théorie, la superposition, la politique et la morale, ces trois fleuves de l'humanité, reconnaîtront leur impuissance et capituleront de toutes parts. La méthode sociale se propagera par explosion. En moins de six ans le globe entier, y compris les régions inhabitées et les glacières, sera couvert de 2,935,934 phalanges, composées chacune de 1,620 personnes, lequel nombre de 1,620 représente en double le clavier général des 810 caractères que donne la théorie ; or, comme la loi de combinaison de ces 810 caractères, que nous exposons plus loin, a suivant Fourier un caractère de certitude mathématique, il s'ensuit que le jour où cette loi sera universellement appliquée, vous aurez sur le globe une population d'environ 5 milliards d'individus, divisés par groupes de 810 caractères ou 1620 personnes parmi lesquelles il sera aussi impossible qu'il s'échange un coup de poing ou qu'il se produise un désir non satisfait qu'il est impossible que deux et deux ne fassent pas quatre, ou que les trois notes, do, mi, sol, frappées ensemble sur un piano juste, ne donnent pas un accord.

Telle est, réduite à sa plus simple expression, sans y ajouter, mais aussi sans en retrancher rien, telle est la véritable pensée de Fourier. Bien qu'il eût en lui la confiance la plus illimitée, il ne se dissimulait pas toujours quel genre d'impression un tel programme pouvait produire. Il s'en explique parfois, et, avec la verde originale qui le caractérise, il se juge lui-même au point de vue des civilisés.

« Que dit-il, ce livre de l'attraction ? écrit-il quelque part (1).—Bah ! des folies ; un homme qui prétend qu'on a manqué la découverte des destinées ; que le genre humain est réservé à un immense bonheur ; qu'il existe un calcul sur l'harmonie universelle des passions ; qu'elles tendent à former un nouvel ordre social, qui serait l'opposé des discordes civilisées ; un ordre où tous les peuples vivraient dans les délices et dans l'opulence graduée, malgré l'inégalité des fortunes ; un ordre où le travail deviendrait plus attrayant que nos bals et spectacles ; un ordre qui, dès le premier essai, serait adopté avec transport par tous les peuples civilisés, barbares et sauvages. C'est un roman gigantesque s'il en fut jamais, grandiose à la vérité, mais impraticable. Si l'auteur avait raison, tous nos philosophes se seraient donc trompés ; tant de torrents de lumière, Platon et Sénèque, Montesquieu et Rousseau, seraient donc réduits au néant. Ah ! c'est impossible, cet homme rêve assurément. Et quel est-il ? Est-ce un académicien, un philosophe célèbre ? Non, c'est un provincial des plus obscurs. Bah ! il n'a pas le sens commun ! La province fournit de plaisants originaux. »

Fourier, en effet, sentait d'instinct que qui-

conque ne verrait pas en lui un génie surhumain inclinera naturellement à le prendre pour un fou, mais un fou ingénieux et subtil ; car, à l'appui de sa thèse, il a imaginé un système beaucoup plus homogène, beaucoup plus complet qu'on ne le croit.

On a cependant tenté de scinder ce système, de séparer les doctrines économiques de Fourier de ses doctrines psychologiques, ou plutôt physiologiques, métaphysiques et morales, et d'apprécier les unes en dehors des autres.

Dans un ouvrage distingué, publié sous le titre d'*Etudes sur les Réformateurs contemporains*, M. Reybaud a consacré un chapitre à Fourier, et l'Académie a couronné l'ouvrage comme ayant dit le rapport, montré la fausseté des théories à l'examen desquelles il est consacré. En ce qui touche Fourier, les conclusions de l'Académie sont beaucoup plus sévères que celles de l'appréciateur qu'elle a couronné. M. Reybaud n'a point montré la fausseté de la théorie de Fourier ; car, après en avoir indiqué et accepté sans discussion le principe fondamental, il l'a abandonné au moment même où ce principe se produit avec ses conséquences morales, c'est-à-dire au moment où il s'agit de montrer l'application de la théorie de l'attraction passionnelle, base de l'attraction industrielle, aux différents ordres de relations sociales. Au moment où l'enfant finit et où l'homme commence, M. Reybaud tire un trait et passe immédiatement à une conclusion sur l'ensemble de la théorie. Or, quelle est cette conclusion ? C'est que la doctrine de Fourier est infiniment supérieure à toutes les autres doctrines dites socialistes.

« Nous ferions volontiers des vœux, ajoute l'appréciateur, pour que la question d'avenir se résolût en faveur de Fourier ; mais nous n'osons point y croire. Quand on aspire à réformer l'humanité tout d'une pièce, et à y a trop de combats à livrer : c'est vingt sièges dans un siège ; un préjugé s'est à peine rendu qu'un autre se révolte... Cependant il est dans notre espoir et dans notre conviction que la doctrine de Fourier pénétrera tôt ou tard par quelques points de détails la couche épaisse des habitudes régnantes. Sans parties les moins impératives, les moins absolues, celles qui sont les plus voisines de nous s'assimileront les premières à nos mœurs et dans un avenir lointain encore d'autres pourront suivre... »

N'a-t-il pas fallu à l'Académie un peu de bonne volonté pour voir en cela la démonstration de la fausseté de la doctrine de Fourier ?

À la vérité, M. Reybaud, après avoir ainsi présenté, dans un article publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, la théorie phalanstérienne sous son aspect le plus favorable, a ou l'idée, en publiant l'article en volume, d'y joindre, avec des conclusions générales plus sévères, sous forme de supplément et sans autre explication, une suite de citations de Fourier, contenant une partie de ses idées les plus bizarres ou les plus cyniques en cosmogonie et en morale. Le public, passablement étonné du contraste entre le ton bucolique de l'analyse et le choix des citations, s'est tiré d'affaire en accueillant celles-ci avec de longs éclats de rire ; quant aux disciples de Fourier, qui s'étaient rangés du travail primitif de M. Reybaud, en le voyant enrichi d'un pareil supplément, ils ont jeté feu et flamme contre le critique ; ils l'ont accusé de perfidie pour avoir, par des citations isolées, dénaturé suivant eux, le sens général de la théorie. Ils avaient pourtant bien tort de se fâcher ; loin de leur nuire, la publication du livre de M. Reybaud a favorisé le système de propagation qu'ils avaient eux-mêmes adopté ; car, tout en professant l'*infaisabilité du malice*, ils mutilaient de leur côté sa pensée la plus possible et travaillaient à lui donner un costume civilisé. À la suite de ses arrangements, la doctrine de Fourier a fini par passer, auprès d'un assez grand nombre de personnes, pour une doctrine un peu étrange dans la forme, mais judicieuse au fond, très-inoffensive, et qui, débarrassée de quelques excentricités inuiles, est parfaitement conciliable avec tous les principes d'ordre social généralement admis.

Avant d'avoir étudié Fourier dans ses œuvres, je partageais moi-même cette opinion jusqu'à un certain point. Jugant l'homme par le côté que ses disciples s'attachent surtout à mettre en relief, par cette pensée d'amélioration du sort des masses, qui est aujourd'hui celle de toutes les intelligences élevées et généreuses, par sa critique de la société, qui, bien qu'exagérée dans son ensemble et fautive sur divers points, me paraît encore très-fine et très-judicieuse sur plusieurs autres ; par ses efforts en faveur de l'esprit d'association qui est l'esprit de l'époque, et qu'il a songé de nos premiers à appliquer à tous les genres de travaux ; jugeant enfin Fourier par cette formule économique, heureuse dans sa concision et si souvent répétée, qui embrasse dans la même sollicitude tous les intérêts et stipule à la fois pour le capital, le travail et le talent, je me persuadais que le problème étudié par Fourier était avant tout un problème d'organisation industrielle ; que tout ce qu'il y avait mêlé de bizarre ou de cynique était un pur caprice de son imagination, et pouvait être écarté sans altérer en rien la valeur du système économique proprement dit.

À la vérité, je ne comprenais pas trop comment Fourier, pour avoir le premier employé la formule d'association en capital, travail et talent ; pour avoir, après bien d'autres, fait ressortir les avantages de la grande culture ; pour avoir cherché à concilier ces avantages avec les avantages de la propriété individuelle, en appliquant à l'industrie agricole le système actionnaire ; pour avoir proposé la vie en commun, la substitution du ménage sociétaire au ménage isolé ; pour avoir surabondamment démontré qu'il y aurait économie et profit à n'avoir qu'une cuisine pour six cents personnes, au lieu de trois cents cuisines une maison au lieu de trois cents maisons ; je ne comprenais pas, dis-je comment Fourier, en raison

de rédempteur du monde, d'inventeur des lois de l'harmonie sociale et des destinées universelles Proclamer l'association des hommes en capital, travail et talent, n'est pas énoncer un fait nouveau ; il y a longtemps, bien longtemps, que les hommes s'associent d'eux-mêmes en capital travail et talent. Il ne se produit presque pas un ouvrage humain, maison ou livre, machine ou tissu, qui ne soit le résultat d'une association de ce genre. Changer plus ou moins les conditions de cette association, demander une répartition plus équitable des bénéfices résultant du travail commun, c'est incontestablement une bonne pensée si la règle de répartition qu'on propose est juste, et nous apprécierons plus loin celle de Fourier ; mais enfin, ce n'est pas découvrir les lois de l'harmonie sociale et des destinées universelles.

*A continuer.***FAITS DIVERS.**

COMMERCE DE LA FRANCE EN 1847.—L'administration des douanes vient de publier le tableau des principaux résultats du commerce général de la France en 1847, comparés aux années 1845 et 1846.

La valeur totale des importations, en 1847, a été de fr. 1,341,500, contre fr. 1,256,200 en 46 et fr. 1,250,100, en 1845.

À l'exportation, le commerce général a donné les résultats suivants :

En 1847, fr. 1,263,400 ; 1846, 1,180,300 ; 1845, fr. 1,187,100.

Dans la valeur totale des importations en 1847, le commerce par mer figure pour 60 p. 0/0 ; il a employé à ses transports 21,092 navires ou 2,799,342 tonneaux, chiffre supérieur à celui des années précédentes.

Dans la valeur totale des exportations, le commerce par mer figure pour 68 p. 0/0 ; il a employé à ses transports 21,579 navires ou 1,497,466 tonneaux, chiffre également supérieur à celui des années précédentes.

La valeur des importations et des exportations par mer, en 1847, offre cette particularité qu'elle se balance par un chiffre de 400,000 fr. ; ainsi qu'on le remarquera, le tonnage des navires affectés aux transports, diffère dans une proportion beaucoup plus considérable.

Notre système économique devant être profondément modifié par la révolution de février, il faut se borner à enregistrer ces résultats qui n'ont qu'un intérêt de statistique rétrospective.

PROPHÉTIES DE CHATEAUBRIAND.—Ce fut dans le salon de l'Abbaye-aux-Bois, devenu un sanctuaire, que l'auteur de *Rêné*, l'Homère de la mélancolie, acheva paisiblement sa vieillesse vénérée. Ce fut là qu'il déroula à l'avenir de sa tombe quelques fragments de ses *Mémoires*, que recueillirent quelques amis choisis. On y rencontre des prophéties d'une réalité effrayante. Ainsi, c'est dans un fragment, publié il y a quinze ans, que nous lisons ceci :

« L'Europe court à la démocratie. La France est-elle autre chose qu'une République, entraînée d'un dictateur ? Depuis David jusqu'à notre temps, les rois ont été appelés ; les nations semblent être à leur tour... Maintenant la société quitte la monarchie... Les doctrines les plus hardies sur la propriété, l'égalité, la liberté, sont proclamées sur et matin à la face des monarches, qui tremblent derrière une triple haie de soldats suspects. »

« Le déluge de la démocratie les gague ; ils montent d'étage en étage, du rez-de-chaussée aux combles de leurs palais, d'où ils se jettent à la nage dans le flot qui les engloutira... Mais, si l'on touche à la propriété, il en résultera des bouleversements immenses, qui ne s'accompliront pas sans effusion de sang. La loi du sang et du sacrifice est partout. »

Écoutez encore cette prédiction terrible qui déjà a commencé à s'accomplir. Voici ce que dit le prophète :

« Vraisemblablement l'espèce humaine s'agrandira ; mais il est à craindre que l'homme ne diminue, que quelques facultés éminentes du génie ne se perdent, que l'imagination, la prose, les arts, ne meurent dans les trous d'une société-ruche, où chaque individu ne sera plus qu'une abeille, une roue dans une machine, un atome dans la matière organisée. Si la religion chrétienne s'éteignait, on arriverait par la liberté, à la pétrification sociale où la Chine est arrivée par l'esclavage. »

PRESENCE D'ESPRIT.—A la barricade de la place Maubert, un jeune mobile monta hardiment au milieu d'une grêle de balles pour s'emparer d'un drapeau. Au moment où il met la main sur ce trophée, un insurgé l'ajuste à bout portant. « Sacré c... », dit l'enfant, ton fusil n'est pas armé ! L'insurgé machinalement dérange son arme et veut s'assurer du fait ; au même instant, le mobile l'étend raide mort et descend en riant aux éclats avec son drapeau. « Sont ils bêtes ces canailles-là ! dit-il à un officier de la ligne qui l'embrassait avec transport ; ils ne savent pas seulement ce qu'ils font. » Cet enfant, dont on n'a pas parlé dans les journaux, dont le nom à peine a été prononcé, est le jeune Coquerel, âgé de quinze ans et demi et décoré par le général Cavaignac. Il a reçu trois balles mortelles dans la jambe gauche, une dans l'épaule et a été légèrement blessé au genou droit.

L'Archiduc Jean, élu gouverneur de l'Allemagne, est un prince déchu, et voici pourquoi : Dans un voyage, il arrive à un relais où il n'y avait point de postillon ; la fille du maître de poste, déguisée en postillon, monte en selle et le conduit. Il reconnut son sexe, passa à dessein plusieurs fois sur cette route et épousa la jeune fille. Sa femme n'étant pas admise à la cour, il s'abstint d'y paraître. Il vivait retiré à Gratz ; il y a fondé une musée magnifique, et s'occupait surtout de géologie.

Ibrahim-Pacha, vient de faire, à la Porte une réponse qui ne manque pas d'originalité. Le